



Nieul87

Mairie de Nieul

87510

Tel 05.55.75.80.23

Membres :	19
Présents :	14
Représentés :	4
Abstention :	0
Exprimés :	18
POUR :	18
CONTRE :	0

2026/48

Envoyé en préfecture le 08/07/2026

Reçu en préfecture le 08/07/2026

Publié le 08/07/2026

ID : 087-218710705-20260701-DL_2026_048-DE

EXTRAIT du Registre des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le premier juillet, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de NIEUL, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de M. Laurent Bila, Maire. Date de la convocation : 26 juin deux mil vingt-six.

Présents : MM. Bila Laurent, Ruaud Jean-Luc, Mme Chaumont Marie-Claude, M. Auzemery Laurent, Mme Giannoni Virginie, M. Quette Pierre, Mmes Lecointre Marie-France, Reauly Paola, Malric Claire, Bruyère Nathalie, Piralla Sandra, MM. Mazin Clément, Crespy Benjamin, Détéienne Aurélien.

Absents excusés : M. Moulaine Charles donne procuration à Mme Bruyère Nathalie, Mme Gaspard Céline donne procuration à M. Ruaud Jean-Luc, Mme Boulesteix Myriam donne procuration à M. Bila Laurent, M. Tronche Imanol donne procuration à Mme Giannoni Virginie, M. Pagnou Pascal.

Secrétaire de séance : Mme Giannoni Virginie.

Objet : Décision administrative prise en application de l'article L2122 du Code Général des Collectivités Territoriales

Monsieur le Maire expose à l'assemblée la Décision administrative 2026/03 en date du 2 juin 2026 intervenue dans le cadre de ses délégations attribuées par le Conseil municipal par délibération 2026/20 bis du 21 mars 2026 conformément à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Elle a pour objet les virements de crédits suivants sur le budget général 2026 - Commune :

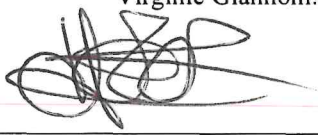
Investissement dépenses :

DEPENSES			
Articles	Libellés		Montants
Chapitre 203 – Article 231	Immobilisations en cours – Immobilisations corporelles en cours	+	700 €
Chapitre 45 – Article 458101	Comptabilité distincte rattachée – Dépenses sous mandat (à subdiviser par mandat)	+	200 €

Investissement recettes :

RECETTES			
Articles	Libellés		Montants
Chapitre 45 – Article 458201	Comptabilité distincte rattachée – Recettes sous mandat (à subdiviser par mandat)	+	900 €

Le Conseil Municipal **prend acte** de cette décision de Monsieur le Maire en date du 2 juin 2026 N° 2026/03.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus, Au registre sont les signatures, Pour copie conforme, à Nieul le 7 juillet 2026	La secrétaire de séance, Virginie Giannoni. 	 Monsieur le Maire, Laurent Bila.
---	--	---